

BULLETIN



TAGAST IN IMAWALANE
SAUVEGARDE DES ELEVEURS NOMADES

Nouvelles d'Ib'Dnaza

Dans notre n° de février, nous vous faisons part de notre intention de mettre en route l'électrification du site d'Ib'Dnaza, ce qui simplifierait la vie quotidienne à l'école. Un grand merci à ceux qui nous ont donné de bonnes adresses. Nous les conserverons précieusement pour l'avenir : nous devons en effet surseoir à ce projet, car depuis, nous avons reçu le rapport d'Ismaghil.

Il nous fait part de changements importants survenant dans son pays. Le climat est devenu de plus en plus incertain : les grosses chaleurs en mars faisaient présager une saison des pluies très précoce. On l'attend toujours.

L'Afrique est soumise à des chocs qui bouleversent les modes de vie. L'insécurité qui règne dans toute l'Afrique de l'ouest rend les déplacements et donc les échanges très difficiles. Pour les éleveurs nomades vivant de l'élevage extensif et de la vente de leur bétail, ça implique un changement radical du mode de vie.

Quelles solutions trouver ?

Les bidonvilles ? Ils n'en veulent pas. L'exil ? Nous savons, nous Européens, où cela mène. Les nomades, eux, n'y pensent même pas, ils tiennent à leur culture et à leur désert. Tout cela nous oblige à revoir nos priorités. Que pourra-t-on manger demain ? Il n'y a plus qu'à espérer trouver des ressources sur place. Lesquelles ?

Cultiver des légumes à Ib'Dnaza ?

Déjà en 2007 la question avait été mise sur le tapis. L'Asbl avait demandé aux 8 tribus quel projet avait à leurs yeux la priorité : une aire maraîchère (projet évoqué déjà depuis quelques années) ou une école ?

Dans ce numéro

Nouvelles d'Ib'Dnaza	1
Quelles solutions ?	1
Cultiver des légumes ?	1
Aire maraîchère pour l'école	2
Quelques années de travail	2
Et le bétail	2
Du donnant-donnant	2
Et après ?	2
Le parrainage des enfants à Zinder	3
Notre partenaire sur place	3
Fête de Rixensart	3
Nous contacter	3
Legs et Dons	4

L'assemblée des nomades avait alors choisi l'école, chacun se rendant compte que l'insertion des populations nomades dans la société civile passait par là.

La coopérative Ekèw s'est alors chargée des démarches auprès des diverses administrations (la préfecture, le Ministère de l'éducation nationale) et s'est choisi un directeur d'école capable de vivre dans les conditions difficiles du désert.

L'école communautaire d'Ib'Dnaza a maintenant 8 ans. Elle se porte bien. Les frais sont pris en charge par notre asbl et par la coopérative. La preuve est donc faite que la communauté nomade est capable de gérer un projet voulu par son assemblée et d'inventer toutes les activités nécessaires à sa gestion. Qu'il y ait eu des faux pas, comment s'en étonner ? D'ailleurs, avons-nous des leçons à donner ?

Avant 2008 aucun d'entre eux n'était jamais passé par une école, aucun n'avait habité dans un bâtiment en béton. Il n'y avait eu à Ib'Dnaza que des tentes autour d'un puits. Et l'école, ils l'ont réussie.

Une aire de maraîchage pour l'école.

Alors pourquoi les nomades ne pourraient-ils s'intéresser à une aire maraîchère pour l'école de leurs enfants ?

Tout le monde y participerait et elle servirait de banc d'essai pour toute la communauté. Appris sur le tas, le maraîchage pourrait par la suite fournir une activité et des revenus aux familles ; ce serait une alternative à l'élevage – ou à tout le moins un appoint. On apprendrait ainsi un nouveau métier.

La mise en route va demander quelques années de travail...

Il faudra obtenir la collaboration de tout le monde : les instituteurs, les écoliers, leurs parents, la coopérative Ekèw qui rassemble tous les nomades et des formateurs à trouver.

Une petite surface pourrait servir de banc d'essai.

L'important sera la formation de quelques experts :

- Un instituteur pour que les enfants puissent participer à l'activité commune.
- Des familles attirées par ce type de travail.
- Des personnes qui accepteraient de suivre des formations pour devenir experts en compost, ou en arboriculture, ou en semences.

Pour que le résultat soit encourageant, il faudra trouver les meilleures formules de culture.

Heureusement aujourd'hui la permaculture est à la mode, ou plutôt redevient à la mode.

En effet, que ce soit en Europe, au Sahel ou chez les Indiens d'Amérique, les cultivateurs d'autrefois semaient sur leurs terres différentes espèces en même temps ; elles étaient choisies en raison de leurs qualités complémentaires dont la terre et chaque espèce végétale profitaient ; par exemple, une association de mil, haricots et courges.

Même des arbustes et des arbres peuvent participer à ces associations. C'est ainsi que la terre se régénère.

Nous espérons trouver des formateurs au Niger même.

Et le bétail dans tout ça ?

Un des gros problèmes à régler est justement l'unique ressource actuelle : le bétail. L'an dernier des éleveurs ont semencé des petites parcelles, les légumes ont très bien poussé mais on n'a pas pu empêcher les chèvres de tout dévorer, même en passant la nuit sur les parcelles pour les en chasser. D'où la nécessité impérieuse de clôturer les surfaces à cultiver, ce qui va coûter cher.

Donnant - donnant

Les récoltes éventuelles de légumes (oignons, courges et bien d'autres...) serviraient d'abord à la cuisine de l'école.

Les services rendus à l'école par ceux qui participeraient au jardinage seraient compensés par des services rendus par les écoliers à toute la communauté : à commencer par le ramassage des vieux plastiques qui polluent le site après chaque marché du jeudi et qui étouffent les animaux qui les avalent ; la pollution est donc bien arrivée avec le progrès. Les enfants apprendraient ainsi à rendre service à la communauté en dehors de l'école : donnant – donnant.

Et après ?

Si ce premier essai réussit avec toutes les mises au point nécessaires – on pourra penser, d'ici quelques années – à un potager plus grand avec une retenue d'eau éventuellement. L'exemple d'un mini-potager réussi pourrait peut-être servir de modèle à des populations dont l'activité traditionnelle ne rapporte plus assez ; ce serait un encouragement à s'initier à un 2ème métier. Tout cela dans le respect du droit rural nigérien, lequel prend bel et bien en compte le droit des nomades, notamment le droit d'accès aux puits pour le bétail.

Voilà notre projet actuel. Toutes nos énergies et nos ressources seront orientées vers ce projet. Nous sommes déjà à la recherche d'informations pour le réussir.

Si vous avez de l'expérience en ce domaine ou si vous connaissez des gens qui ont réussi ce genre de culture en milieu hostile, faites-nous part de vos savoirs. Cela nous aiderait beaucoup. Merci d'avance.

N.B : Le petit troupeau de chèvres de l'école existe toujours. Il dépérissait.

D'abord parce que tout le bétail de la zone – moins bien nourri à cause de l'appauvrissement des pâturages – attrape plus facilement des maladies. Ensuite parce que les chèvres d'Ib'Dnaza se nourrissent – si on peut dire – de sacs en plastiques. Le gardien s'est découragé. Des solutions ont été trouvées : les 25 chèvres de l'école ont été confiées à un éleveur qui nomadise à quelques 25 – 30 km au nord d'Ib'Dnaza. On espère que dès septembre il pourra livrer 1 cabri par semaine pour la cuisine de l'école ; quant au gardien, il a trouvé un autre emploi à Ib'Dnaza.

Le parrainage des collégiens de Zinder.

Comme prévu, Les 6 parrains et marraines des collégiens ont écrit aux enfants. Chacun a répondu. Le contact est donc établi. Toutefois 1 enfant n'a pas encore de parrain. En attendant qu'il en ait un, c'est l'Asbl qui correspond avec lui. D'autres enfants s'ajouteront en octobre. Nous cherchons donc dès à présent un parrain et de nouveaux parrains pour la rentrée d'octobre.

Notre partenaire sur place

Depuis toujours c'est Ismaghil ag Alhassane, il est bien placé pour cela. Natif d'une des 8 tribus d'Ib'Dnaza, ayant fait des études supérieures en Belgique, il est le chaînon indispensable. C'est avec lui que nous avons fondé l'Asbl.

La multiplicité des tâches à accomplir, des démarches à faire, l'oblige à passer de la zone nomade (grande comme la Belgique) à Tanout (à 90 km d'Ib'dnaza) d'où on peut téléphoner ; à Zinder (350 km, on y trouve 1 cybercafé) ou à Niamey (1.000 km). Les déplacements sont des épreuves : le vent démolit le moteur du 4x4, les mauvaises routes démolissent les pneus.

Ismaghil est donc souvent absent d'Ib'Dnaza. Or il faut que quelqu'un puisse l'y remplacer – parfois pour une longue période – pour assurer la bonne gestion matérielle de l'école et aider Alhassane ag Adjodane à gérer le magasin. Cette perle existe. Ismaghil l'a trouvée en la personne d'un jeune instituteur : Alassan Boubou. Il est natif de la zone. Dès son arrivée à Ib'dnaza, il s'est rendu responsable de la gestion de divers services : les réserves de l'école, le livre de la boutique, et maintenant la surveillance des bâtiments.

Il est prévu que bientôt nous fassions sa connaissance par téléphone (un jour qu'il passera à Tanout...)

Exposition de Cécile Liben les 5 et 6 mars derniers à Bourgeois

Un grand merci à tous ceux qui ont eu la bonne idée de visiter l'expo et à tous ceux qui ont enrichi le trésor (!) de l'Asbl, merci à tous ceux qui nous ont aidés à la préparer.

Ils peuvent être fiers : c'était très réussi – la suite au prochain n°

...Et à Zinder ?

Il y a 350 km entre Ib'dnaza et Zinder. Ismaghil a donc dû dès le début trouver 1 répondant auprès des collégiens. Un de ses amis, Ousmane Ibrahima, leur a trouvé un hébergement. Ce sera à lui d'assurer le relais entre les enfants et leurs parrains en Europe ; ce n'est pas si simple que ça : il y a très peu de cybercafés à Zinder, et le réseau est très souvent coupé pour des périodes plus ou moins longues. En l'absence d'Ismaghil, se sera donc Ousmane qui assurera les relations entre les enfants et les parrains, il récupérera les messages des parrains d'Europe et scannera les réponses des enfants aux parrains. Dès lors notre asbl devra lui ouvrir un compte avec une adresse e-mail personnelle. Comme on le voit, Ismaghil a tout prévu pour assurer le suivi pendant ses absences, tout en gardant le contrôle des opérations.

Merci Ousmane Ibrahima, merci Alhassane ag Boulhou et surtout merci à Ismaghil.

Fête de Rixensart

Comme chaque année, toute l'équipe de Tagast vous donne rendez-vous sur notre stand à la Fête de Rixensart qui aura lieu le dimanche 18 septembre de 10h à 18h. Vous découvrirez notre organisation et nos projets.

Expo/vente de bijoux et objets d'artisanat en provenance du Niger. Jeux questions/réponses avec de nombreux cadeaux.

De plus, un espace encore plus grand « petite restauration » est prévu pour vous accueillir en famille. Service rapide. Venez nous rendre visite, vous ne serez pas déçus.

« Ne parle pas du bien que tu as fait, parle de celui qu'on te fait »

Nous contacter

Responsables en Belgique :

- Xavier Henry de Frahan, Président
(tél 0476/310 790, mail xfracan@gmail.com)
- Cécile Liben, Administrateur
- Françoise Gailly, Administrateur
- Claudine Tagnon, Administrateur
- Emiel Symens, Administrateur
- Annie Soubigou, Administrateur

Siège social : 35 rue des Cailloux – 1330 Rixensart
n° d'entreprise 0860.749.096

Les Legs en duo - Droits de succession - faites une bonne action !

Le « LEGS EN DUO » permet d'éviter de payer des droits de successions exorbitants. Ce legs philanthropique consiste à léguer une partie de son patrimoine à une association ou à une fondation qui ne payera, elle, que 7% de droit en Wallonie, 12,5% à Bruxelles et 8% en Flandre.

Si vous n'avez pas d'héritiers en ligne directe (conjoint, enfant) et que vous décidez de léguer vos biens, par exemple, à un cousin ou un ami..., les droits de succession qui leurs seront réclamés peuvent atteindre 70% et même plus si votre fortune s'élève à plus de € 175.000. On y est vite si on est propriétaire d'une maison.

Notre association Tagast In Imawalane se chargera de délivrer une partie de la succession aux personnes qui figurent sur le testament, après avoir payé tous les droits. Etant donné que notre association gère le côté administratif et fiscal de la succession, le testateur doit veiller à lui laisser un avantage suffisant. Dans le cas contraire, elle peut refuser le legs.

Votre notaire peut vous conseiller pour ce qui regarde le droit et plus précisément vos obligations légales envers vos proches. Mais pour ce qui regarde le choix de l'association à qui vous souhaitez laisser une partie de vos biens, c'est vous qui décidez.

A quoi serviront ces dons ?

A la création d'une aire maraîchère pour l'école et la communauté pastorale.

Merci de nous y aider.

Compte bancaire Fintro : IBAN : BE85 1430 7670 7806 BIC : GE BABEBB
De Tagast In Imawalane, 35 rue des Cailloux à 1330 Rixensart
Tout don de 40€ ou plus, donne droit à une attestation pour l'exonération fiscale

Editeur responsable : Xavier Henry de Frahan, 50 chemin de Bas-Ransbeck, 1380 Lasne

Tagast In Imawalane

35 rue des Cailloux
1330 Rixensart

Juin 2016 - n° 34
Périodique trimestriel

Belgique – België
P.P – P.B.
1380 LASNE
BC 30677

N° d'agrément P801109